

demande  
 suite, un fille honnête,  
 ente et-bien au courant  
 chambres. — S'adresser  
 la Gruyère. [297

onnerres  
 perfectionné garanti

ment pendant deux ans  
 lation. Vérification et  
 anciens paratonnerres.  
 disposition.  
 Gustave Wehner, ser-  
 Pasquier, ferblantier,  
 [272

Mont  
 suivq sep  
 BÉNIGNE  
 Dimanche

POPULAIRE  
 ISSE  
 de Fribourg  
 prêts sur nantissement  
 s publiques  
 net à 3 mois  
 net à 6 mois  
 montant supérieur à  
 mars 1886.  
 La direction.

z douches  
 l des Alpes  
 beau temps, de 6 heu-  
 heures du soir. [267

RELLES  
 utés de Paris, depuis  
 pour fillettes de-  
 et oncas, dit bains de  
 30.  
 MARGOT, coiffeur-  
 e. [283

OSOLUBLE  
 hard  
 TE QUALITE  
 INSTANTANEE

VIS  
 vient l'honorable pu-  
 de la campagne qu'il  
 comme cordonnier  
 maison Jonneret, en  
 alle. Il se recommande  
 oudront l'honorer de  
 e charge de les satis-  
 ui concerne son état,  
 alité de sa marchan-  
 odicité de ses prix.  
 LAIER, cordonnier.

gineux Golliez  
 au bron de noix,  
 z à la menthe  
 le.  
 américain Golliez  
 pharmacies: Pil-  
 de Bourgknecht, à  
 et, à Estavayer;  
 tel-St-Denis; Su-  
 lliez, à Morat.  
 ntrefaçons qui ne  
 rque des deux pal-  
 (H 826 X) [172  
 merie Emile Lenz,



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

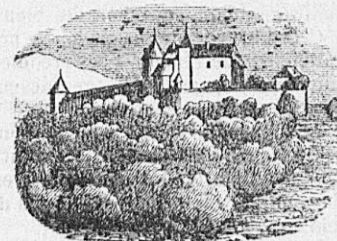
» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames

Annonces: Pour le canton  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames: 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de  
port.

BULLE, le 18 Juin 1886.

### Fanatisme calviniste.

Petit bonhomme n'est pas mort, car il vit en-  
core.

Il s'agit cette fois d'un fanatisme d'importation étrangère, du fanatisme camisard, qui, depuis quelques semaines, se manifeste chaque matin dans les colonnes du *Journal de Genève* sous la forme de délirantes attaques à l'adresse de M. Gladstone et de ses catholiques irlandais. La raison du réveil de ce fanatisme farouche et aveugle est dans ce fait que M. Gladstone, quoique protestant, s'est senti pris de pitié pour ces malheureux Irlandais que depuis des siècles l'Anglais traque et décime sur leur propre sol et que le gouvernement de sa Gracieuse Majesté maintient avec tant d'opiniâtreté hors la loi. Emu de tant d'oppression et d'injustices, M. Gladstone a osé couronner sa carrière d'homme d'Etat en proposant à l'Angleterre de conclure avec l'Irlande un acte de tardive réparation qui eût en partie rendu « l'île sœur » à elle-même: *inde irae*; à la seule perspective que l'Irlandais catholique pourrait être arraché à la domination de l'égoïste et hypocrite mais orthodoxe Anglais, l'orthodoxe *Journal de Genève* s'est senti bouleversé par une horreur toute calviniste, et le sectaire cévenol s'est réveillé sous le faux démocrate, sous le Genevois par naturalisation.

Tout ce que l'hypocrite calviniste renferme de fiel et le grincheux camisard de rancune et de haine déborde dans ces articles rageurs et prétentieux dont depuis quelques semaines le *Journal* assomme à la fois ses lecteurs et M. Gladstone. Jamais, au plus fort des luttes politiques suisses ou genevoises, ces outranciers de l'orthodoxie et de la fortune ne firent pareille dépense de rage et de passion.

Chacun sait comment, après plusieurs siècles d'une oppression barbare, l'Irlande fut mise à feu et à sang par les puritains de Cromwell, l'Irlandais traqué, en-

fermé, pendu, massacré, les survivants de cette chasse à l'homme, à la femme et à l'enfant dépossédés et mis hors la loi, et le sol de l'île ainsi dépeuplée partagé entre les vaineurs, nous voulons dire entre les spoliateurs et les bourreaux; comment la verte Erin, qui compta plus de 8,000,000 d'habitants jadis, est arrivée à n'en plus nourrir que cinq millions, quelques centaines de *landlords* se partageant en inaliénable propriété les neuf dixièmes, et les meilleurs, de la surface de l'île. Or, ce sont ces âpres propriétaires, qui assistaient impassibles, il y a moins d'un demi-siècle, à l'anéantissement des familles de leurs fermiers par la famine, ce sont ces impitoyables nobles anglais, qui refusaient quelques pommes de terre à ceux qui mouraient de faim, que le *Journal de Genève* appelle aujourd'hui de « pauvres propriétaires », et leurs victimes qu'il dénonce, comme oppresseurs, à la vindicte de ses lecteurs!

Défenseur de toutes les opinions et partisan de toutes les iniquités pourvu que ce soient des réactionnaires ou des orthodoxes qui les exercent et les commettent, le *Journal de Genève* se vantait l'autre jour de « son influence au dedans » et de « sa notoriété au dehors ». Toute question de modestie à part (la modestie fut-elle jamais une vertu camisarde?), voilà une influence qui, si elle existait, ne serait pas à l'éloge de ses lecteurs à l'intérieur et une notoriété qui ne serait pas à l'honneur du nom de Genève au dehors!

J.-L. P.

### Bulletin politique.

SUISSE

On fêtera cette année, le 5 juillet, le cinquième anniversaire centenaire de la glorieuse bataille de Sempach, que les Suisses des premiers cantons ont gagnée contre le duc d'Autriche.

Il y aura inauguration d'un splendide monument, cortège historique, avec costumes et armes d'il y a 500 ans, fête religieuse et discours. On parle de plus

girard, à proximité du Luxembourg, ma promenade de prédilection.

Le bâtiment que j'avais choisi n'avait qu'un seul étage, à deux fenêtres, en façade sur la rue. C'était le côté droit de l'entrée d'une longue avenue plantée d'acacias, qui conduisait à un grand hôtel d'une vieille et imposante architecture, devant lequel régnait une vaste cour d'honneur. Cette cour s'ouvrait ensuite de chacun des côtés de l'édifice sur de spacieux jardins qui s'étendaient jusque vers la rue d'Assas, non loin du couvent des Carmes.

Ces dispositions rappelaient celles des anciens châteaux, accessibles aussi par de grandes avenues, et adossés à des parcs ou à des forêts séculaires; car les barons féodaux, devenus sous Louis XIV des courtisans de l'Écl-de-Bœuf et du Louvre, semblaient avoir voulu retrouver, dans leurs habitations de Paris, une image de leurs manoirs seigneuriaux; image amoindrie sans doute, mais par cela même plus en rapport avec leur nouvelle situation.

Pour compléter l'analogie, les constructions sur la rue, sortes de pavillons extérieurs, n'étaient que des appendices d'une habitation de concierge. Le logement de droite, qui était vacant, s'élevait en partie sur de vieilles remises, servant alors à resserrer des machines et des ustensiles de jardinage. Quant au bâtiment qui faisait pendant à celui-là, c'était une ancienne écurie abandonnée, devenue dans l'occasion le refuge des chevaux de rebut, et surmonté aussi d'un étage mansardé, dont les locataires étaient apparemment trop pauvres pour se montrer bien difficiles.

Je n'eus pas affaire aux propriétaires du grand hôtel. Un M. Honoré, qui se présenta comme seul intéressé dans ces

de 500 figurants. Toutes les autorités fédérales et cantonales y seront naturellement représentées.

Les Lucernois, qui se sont chargés de l'organisation de cette belle fête nationale, disent que cela sera aussi réussi, si ce n'est mieux, que la fête de Morat de 1876, 400<sup>e</sup> anniversaire de la bataille, qui avait déjà été célébré avec grande pompe, cortège historique, discours, etc, etc.

À propos de fêtes nationales, le *Landbote de Winterthour* s'élève avec énergie contre l'abus des tirs fédéraux. Il conteste aux tirs fédéraux toute utilité pratique. Au point de vue patriotique, il y a assez d'autres fêtes. Au moins conviendrait-il que les tirs fédéraux soient considérablement simplifiés et ne se donnent que tous les 6 à 10 ans. Le *Landbote* pourrait bien avoir quelque peu raison.

Après Lausanne, voici Zurich qui a aussi sa grève. Cette fois ce sont les serruriers qui bouddent leurs patrons; et non seulement ils ont déserté l'atelier, mais ils empêchent encore leurs camarades qui veulent continuer le travail de le faire.

Mardi 16 courant la police protégeait en l'accompagnant chez lui un ouvrier qui ne voulait pas faire grève avec les autres.

Les grévistes le poursuivaient en le menaçant et l'insultant. Deux des plus arrogants furent arrêtés et conduits au poste, puis relâchés après les constatations usitées.

Mais le soir, un attroupement s'étant de nouveau formé dans le quartier de Zähringen, la police s'y rend pour rétablir la circulation, et arrête l'un des plus turbulents, un ouvrier menuisier allemand du nom de Muller, qui est conduit au poste. Pendant que 10 gendarmes le transfèrent depuis le poste au bureau du juge d'instruction, la foule des émeutiers devenait de plus en plus menaçante, injuriait la police, la menaçait et la poursuivait à coup de cail-loux. Les gendarmes, après avoir sommé inutilement la foule de se retirer, sont contraints de faire usage de leurs revolvers. Un ouvrier bernois du nom de Fischer est atteint à la poitrine. Il est mort le lendemain.

Grande surexcitation parmi les grévistes. La population bourgeoise de Zurich, même bon nombre d'ouvriers approuvent complètement la police.

Si en France, en Belgique et en Angleterre, la police avait été aussi ferme et aussi énergique qu'à Zurich, il est à croire que les terribles émeutes qui ont alarmé le crédit dans ces pays et troublé la tran-

locations subalternes, me trouva sans doute à son gré; car nous tombâmes d'accord séance tenante, et j'entraî bientôt en possession de deux chambres assez proprement décorées. C'était tout ce qu'il me fallait.

Cependant je n'y trouvai qu'en partie la tranquillité qui m'est si chère.

Depuis la fin de juin jusqu'au milieu de février, un calme absolu régnait dans l'hôtel; les maîtres, absents de Paris, s'adonnaient aux plaisirs de la villégiature, des voyages ou de la chasse. Il ne restait guère alors, sur la propriété déserte, que mes voisins et moi, sous l'inspection de ce M. Honoré dont j'ai parlé. Celui-ci était un ancien valet de chambre de feu marquis de Chaltas, père du propriétaire actuel. A la mort du marquis, en 1829, on trouva dans son testament une clause qui assurait à son fidèle Honoré la jouissance gratuite et viagère du logement que ce dernier avait toujours occupé sur le devant de l'hôtel, près de l'ancien concierge. Cette servitude parut gênante, et l'on tenta de la racheter; mais le valet de chambre émérite ne voulut entendre aucune proposition; il s'était fait un point d'honneur d'obéir à M. le marquis, même après sa mort. Très fier d'ailleurs de se trouver chez lui, et ne voyant dans le nouveau propriétaire qu'un voisin opulent avec qui il n'avait pas à compter, il faisait sonner haut son indépendance, si bien consacrée dans ces mêmes lieux où il l'avait conquise par ses bons et loyaux services. De guerre lasse, on finit par lui abandonner tout le petit avant-corps de bâtiment où il demeurait, et le droit d'en percevoir les loyers pour son compte, à la charge par lui de garder cette entrée avancée de l'hôtel. Il ne se réserva alors personnellement que le logement du concierge, atte-



Fribourg, le 15 juin 1886.  
 A la tit. rédaction de la *Gruyère*.  
 Toute la Suisse se prépare à célébrer le 5 juillet l'anniversaire de la bataille de Sempach par une collecte générale en faveur du fonds Winkelried dont les revenus sont destinés à soulager nos soldats blessés au service de la patrie et au besoin à secourir leurs familles.  
 Fribourg ne demeurera point étranger à cette œuvre patriotique et, sous date du 12 courant, le Conseil d'Etat a autorisé l'organisation de la collecte susmentionnée dans notre canton.

Le comité cantonal a donc l'honneur de vous prier, si vous ne l'avez déjà fait, de bien vouloir publier *in extenso* dans vos colonnes l'adresse du comité central siégeant à Zurich du 15 avril dernier et d'annoncer que les dons peuvent être adressés au bureau de votre rédaction d'ici au 15 juillet prochain. Vous voudrez bien remettre le montant des versements effectués entre les mains de M. Raymond de Boccard à Fribourg. )

En vous remerciant à l'avance du précieux concours que vous voudrez bien nous prêter dans la circonstance, nous vous présentons, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire : **Ant. VILLARD** Le président : **SCHALLER**

(1) La *Gruyère* n'a pas de bureau de rédaction en titre. Aussi prie-t-elle ses lecteurs et amis de déposer leur patriotique obole pour la grande œuvre qui porte le nom du plus grand, du plus pur de nos héros suisses, pour la fondation Winkelried, soit au Cercle conservateur, hôtel du Cheval-blanc à Bulle, soit au Cercle des Arts et Métiers. Les bureaux de l'imprimerie recevront cependant les souscriptions des personnes qui leur adresseront leur offrande directement.

**GRUYÈRE**

La fièvre aphteuse s'est encore déclarée vendredi passé au pâturage de la Grande Obecca, devant le Moléson. Des mesures rigoureuses ont été prises pour prévenir la contagion et nous constatons avec satisfaction qu'elle ne s'est pas étendue de ce côté.

Il en est de même du troupeau atteint à Broc, et l'on peut espérer que le mal sera circonscrit.

Mais, au dernier moment, on nous annonce qu'il y a un autre troupeau atteint sur un point tout opposé de nos Alpes. La surlangue a en effet éclaté à la *Bergmandra*, pâturage situé près de la Berra.

N'y aurait-il pas eu quelques négligences de la part de nos agriculteurs, l'hiver ou l'automne passé, des

cas de maladies restés cachés, des désinfections insuffisantes, par exemple de vieux habits, d'anciennes casquettes ou capes que l'on sert de nouveau cette année, alors que ces objets ont pu recevoir l'année passée le germe ou microbe de la maladie et le conserver jusqu'à cette année.

On ne prendra jamais assez de précautions. Il n'y a pas encore de quoi s'alarmer. Si tout le monde fait et comprend son devoir et sa responsabilité, nous éviterons certainement la généralisation de l'épizootie, ce que Dieu veuille.

**AGRICULTURE**

**L'estivage du jeune bétail.**

Un éleveur du canton de Berne donne à ses concitoyens dans la *Feuille d'agriculture*, sur l'estivage du jeune bétail, quelques conseils qu'il n'est pas sans utilité, croyons-nous, que nos montagnards lisent. Ils les connaissent sans doute pour la plupart ; il en est cependant quelques-uns qu'il serait bon de noter.

1. Les veaux doivent être habitués tout jeunes à l'air libre et au mouvement.
2. On ne doit alper dans les hauts pâturages que les génisses robustes de 14 à 18 mois au moins. Les bêtes chétives ou plus jeunes se trouvent mieux dans les gîtes ou pâturages inférieurs. Par exception, on alpera cependant sur les hauts montagnes des veaux ou génisses de 5 à 14 mois, s'ils y peuvent recevoir des soins spéciaux et s'il y existe de bonnes étables et des provisions de fourrage au chalet pour les jours de mauvais temps. Et encore ces veaux doivent-ils être sevrés et habitués à brouter l'herbe de la prairie quelque temps avant leur départ.
3. On fait brouter par les veaux que l'on garde à la ferme, ou au bas, de petits enclos de pré près des écuries, et l'automne on les habitue aux repais ou au grand pâturage avec le reste du bétail.
4. Le jeune bétail doit être préparé à l'alpage par quelques jours au moins d'exercices du corps ; on l'attelle, on le promène on le laisse prendre ses ébats dans un enclos ou dans une gîte.
5. A l'étable, on ne donnera au jeune bétail qu'une nourriture saine, naturelle et abondante. Il faut absolument s'abstenir des tourteaux, du malz, des résidus de distillerie, et en général des matières qui engraisent. De petites auges ou caisses placées à terre, dans lesquelles on place la nourriture, valent mieux que la crèche.
6. Qu'on habitue les veaux à lécher le sel à la main, cela leur rend plus confiants.
7. Veillez à ce qu'ils ne prennent pas de vermine ; examinez et soignez avant l'alpage les cornes et les ongles.
8. Comme l'efficacité de la vaccine contre le quartier est un fait aujourd'hui bien acquis, qu'on n'omette jamais de faire vacciner son bétail trois ou quatre semaines avant la montée. Les veaux mâles à castrer doivent l'être également trois semaines avant la sortie.

8. Lors de la montée, qu'on ne fasse pas faire de trop fortes étapes le même jour. Qu'on utilise ce qu'on appelle les repaires. S'il fait trop chaud, qu'on voyage la nuit ou de grand matin.

9. Que l'on choisisse pour le jeune bétail les meilleurs pâturages où l'on soit assuré qu'il ne lui manque absolument de rien.

10. On ne doit pas regarder à payer un peu plus cher le loyer d'une bonne montagne, car c'est avec de bonne pâture pour son jeune bétail que l'éleveur peut seulement espérer avantage et profit.

11. Le teneur de montagne doit veiller à ce que son jeune bétail ait toujours de l'herbe tendre ; qu'il ne charge pas ses pâturages de plus de têtes de bétail qu'ils n'en comportent.

12. Dans les troupeaux de génisses de moins de 16 à 18 mois, on ne doit jamais laisser de mâle ou taureau.

Comme mâle pour les génisses en âge, comme du reste pour tout le troupeau des vaches, l'éleveur ne devrait jamais garder que de très beaux taureaux primés. Il devrait se faire payer davantage pour les saillies.

13. Les chalets doivent être spacieux et posséder des locaux spéciaux pour les bêtes malades. Le bétail doit toujours y être attaché ; chaque bête doit toujours se placer au même endroit, au même lieu.

14. Autant que possible, on doit conduire l'eau dans des bassins près du chalet ; l'accès doit en être facile ; les bassins doivent être souvent vidés et nettoyés, et l'eau d'une propriété irréprochable.

15. Les haies et clôtures doivent être solidement établies ; les endroits dangereux des pâturages doivent être enclos.

16. Il devrait toujours se trouver dans les alpages de jeune bétail quelque provision de foin.

Chaque jour, avant la sortie du chalet, on devrait donner à chaque bête un peu de sel, mêlé, si possible, à un peu de son.

17. Le garde-génisses est un employé important. Il faut un homme de toute confiance, qui s'empresse de tenir le maître au courant de tout ce qui se passe dans le troupeau confié à ses soins.

18. On ne doit jamais effrayer ou chasser inutilement le bétail ; par conséquent il ne faut pas laisser courir des chiens dans le pâturage ; la présence de poulains dans le troupeau incommodé souvent le bétail.

19. Il vaut mieux descendre trop tôt que trop tard des pâturages. Rester trop longtemps nuit autant au bétail qu'un pâturage.

20. Après la descente des troupeaux, on leur fait brouter les repais des prairies. Il ne faut pas les loger immédiatement dans des écuries trop chaudes, et insensiblement, mêlant le foin avec l'herbe, on les habitue au régime d'hiver.

21. Toute pièce de jeune bétail devrait faire au moins deux estivages ; c'est la deuxième année surtout que l'alpage lui profitera.

Avec ce numéro 25 commence un nouveau feuilleton intéressant. Pour 2 francs d'abonnement on recevra la *GRUYÈRE* pour 6 mois y compris le présent numéro.

**Mises juridiques.**  
 Le juge chargé de la liquidation des biens de Célestine et Hilaire GAUDARD, à Le Pâquier, exposera en vente par voie de mises publiques, le *lundi 5 juillet* prochain, dès les 9 heures du matin, au Gros Praz, rière dite commune, le solde des objets mobiliers appartenant à cette masse.  
 Bulle, le 18 juin 1886.  
 Par ordre :  
 311] Le greffier : Aug. BARRAS, subst.

**mise des maraiches**  
 situées dans les forêts communales.  
 Bulle, le 18 juin 1886.  
 307] Secrétaire communal.

**CONCOURS**  
 Un concours est ouvert pour la fourniture du lait, du pain et de la viande à l'hospice de cette ville, pendant le second semestre de l'année courante.  
 Les soumissions seront déposées cachetées au Secrétaire de ville jusqu'au vendredi 25 juin courant, à 6 heures du soir.  
 Bulle, le 18 juin 1886.  
 308] Secrétaire communal.

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

**cors aux pieds**  
 cals, durillons, verrues  
 est selon de nombreuses attestations  
 l'Acétine  
 du pharmacien Wankmiller à Weilheim.  
 Prix : la boîte 1.50. — Dépôts : pharmacies : à BULLE, Rieter et Sudan ; ROMONT, Comte. (H 8551) [193

**Mises juridiques.**  
 Le juge chargé de la liquidation juridique des biens de Xavier GENOUD, dit Bodet, de et à Vuadens, exposera en vente, par voie de mises publiques, au Café gruyérien à Bulle, le *mercredi 23 juin* courant, dès les 2 heures après midi, les immeubles ci-après désignés, propriété du discutant, à savoir :  
 COMMUNE DE SEMSALES  
 Art. 411 aa. La Joux du Praz à la Donnaz, bois de 3 hectares 87 mètres, soit 8 poses 143 perches.  
 Art. 411 ab. La Joux du Praz à la Donnaz, chalet de 69 mètres.  
 COMMUNE DE BROC  
 Art. 388. Petites Ciernes, n° 125, chalet de 1 are 35 mètres.  
 Art. 389. Petites Ciernes, estivage de 20 hectares 25 ares 72 centiares, soit 56 poses 108 perches.  
 Art. 390. Petites Ciernes, bois de 43 ares 56 centiares, soit 1 pose 84 perches.  
 COMMUNE DE NEIRIVUE  
 Art. 728 à 736. Estivage et chalets, Buatzo, de la contenance d'environ 214 poses.  
 Bulle, le 8 juin 1886.  
 Par ordre :  
 310] Le greffier : Auguste BARRAS, subst.

**A VENDRE**  
 Trois chars, savoir : à deux chevaux, à un cheval et un à ressort.  
 S'adresser à M. STÄMPFLI, maréchal, à RIAZ. [285]

**AVIS**  
 Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il vient de s'établir, à Bulle, comme poëlier-fumiste,  
 qu'il s'efforcera de satisfaire par un travail soigné et la modicité des prix.  
 Jacob Elmer, poëlier-fumiste.  
 309]

**A VENDRE**  
 Un grand break à 15 places, un petit break à 1 cheval, une calèche (patente), plusieurs chars à la bernoise à ressorts ; le tout neuf, élégant et solidement construit.  
 S'adresser à la forge BERGUIN, rue de Morat 246, à Fribourg. (O.F. 740) 284

**Ch. Broillet**  
 Médecin-Chirurgien-Dentiste  
**A FRIBOURG**  
 sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les Jours de foire.

**PLACEMENTS hypothécaires.**  
 Je dispose de diverses sommes à placer en premier et en second rang à 4 1/2 et 4 3/4 pour cent.  
 166] A. ANDREY, notaire.

SUPERIORITÉ INCONTESTÉE.  
 PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

**A LOUER**  
 Un appartement au 1<sup>er</sup>, composé de 2 à 3 chambres et une cuisine. — S'adresser à Louis DESBIOLLES, Bulle. [290]

**Goutte et rhumatisme.**  
 Affections de l'épine dorsale. Affections des glandes. Maladies du système nerveux ; douleurs sciaticues ; mal de reins. Maux de tête. Toux ; enrôlement ; respiration gênée. Maladies du bas ventre et des voies urinaires. Atonie génitale.  
 Maladies des femmes. Pâles couleurs ; fluxus blanches ; dérangement du flux menstruel. Maladies de la matrice ; crampes. Tristesse ; agacements des nerfs, etc., etc.  
 Traitement aussi par correspondance. Remèdes inoffensifs.  
 Bremicker, méd. prat., Glaris (Suisse).  
 Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. [305]

aujourd'hui les fruits de

sée à cette rude journée p de bataille où, du mi- ptable troupe des Con- tœuvre, la figure héroï- ouvrir un chemin à la de ma femme et de mes sur les lances ennemies.

jamais dans le cœur de ne résonnent-elles pas du soldat de nos jours ? -toï dans l'anniversaire -éter, mais que les der- soient présentes à ton

dont tu as été rendu les moyens de prendre ants du citoyen qui aura egarde de notre liberté

s avons joui de longues ce que l'obscur rideau x ? Heureux le peuple de la paix n'endorment et sa main en prévision

as célébrer dignement pach et laisser à nos sument de pierre seule-

**Winkelried**  
 i aurait été blessés en lles de ceux qui seront

tes les contrées de la à tous ceux à qui la ue chacun contribue à inkelried : elle devient-atriotique et un patri-

us venons d'exprimer, quel nous faisons appel oient comme un trait ancêtres et nos des-

ur à la Confédération !

ATION WINKELRIED :  
 OLLER, conseiller com.  
 ÖHRER.  
 KE-ALBRECHT.  
 NER-HOHN.

É CENTRAL :  
 ffhouse : Dr Emile Joos.  
 nzell R/E: Dekan-Helm.  
 R/I : Sonderegger,  
 dammann.  
 all : Dr F. Curti, cons. d'Et.  
 ns : Dr Kaiser.  
 vie : J. Stigeler, major.  
 govio : Hafner, cons. d'Et.  
 n : Dr Reall, cons. d'Etat.  
 : Golaz,  
 is : L. von Roten,  
 hôtel : J. Lardy, pasteur.  
 ve : François Perréard,  
 seiller d'Etat.

re par laquelle notre nous transmet l'appel ire :

ins ingénieurs, de satis- d'écernant au plus mince rasser leurs sujets d'élite t la vue d'un prix rem- professeur. Je m'appro- prenait l'air majes- trée, et lui demandai le

en valet de chambre, en orne, Emmanuel Ray- ces ; mais j'ai idée qu'il

que l'on continuera de orait pas un si grand

nt la tête ; mais il y a n feu M. le marquis, et ne fois ses camarades ; a on frais pour lui pro-

is bientôt cinq ans que me est réglée comme ère le mène à un col- e ; et, après les classes, s, qu'il fasse, pluie, de les avoir vus en om- le dîner, si leur repas ère fait répéter les le- (A suivre.)

**A. DEMIERRE** [300]  
 médecin-chirurgien-dentiste,  
 à Bulle, sera à **Châtel-St-Denis**, Hôtel  
 des XIII Cantons, mercredi 23 courant.

Dimanche 20 juin [288]  
 **BENICHON**   
 des bains de  
**Montbarry.**

**Pinte à vendre.**  
 Le lundi 28 juin courant, dès les 2  
 heures de l'après-midi, il sera exposé  
 en vente par mise publique, la pinte de  
 la **Fleur-de-lis à Echarlens**, avec  
 la pièce de terre attenante, le tout situ-  
 é au bord de la route de Fribourg à  
 Bulle par La Roche.  
 Vuippens, le 14 juin 1886.  
 Au nom de l'exposante :  
**Moulet, greffier.**  
 [304]

**AVIS**  
 Les personnes ayant des prétentions  
 quelconques à faire valoir contre la So-  
 ciété en liquidation **Pharisa, Gillard et Co**,  
 entrepreneurs à Bulle, sont invitées à  
 déposer leurs pièces auprès de l'un des  
 associés, M. Albert Gillard en dite ville,  
 dans le terme de 15 jours dès la pre-  
 mière insertion.  
 Passé ce terme, aucune réclamation  
 quelconque ne sera admise. On se pré-  
 vaudra au besoin du présent avis.  
 Bulle, le 8 juin 1886.  
**Pharisa, Gillard & Co.**,  
 entrepreneurs.  
 [289]

**Inappréciable pour chaque  
 famille.**  
 Les cours de coupe pour vé-  
 tements de dames et enfants  
 qui ont été donnés à Lausanne et Fri-  
 bourg avec grand succès seront pro-  
 chainement répétés à Bulle. On ensei-  
 gnera en peu de leçons la méthode qui  
 a été la seule diplômée à Londres par  
 rapport à sa coupe parfaite sans essayer,  
 pour toutes mesures régulières ou non,  
 et sa grande économie d'étoffe et de  
 temps. — Le cours sera annoncé dans  
 ce journal par  
 [301] **Marie Seeberger, directrice.**

**Plumes et duvets.**  
 Les fournisseurs qui donnent le plus  
 de preuves de confiance et de garanties  
 pour les bonnes qualités et l'épuration  
 des **plumes et duvets** ont annoncé  
 à M<sup>me</sup> **DEPIERRE**, à BULLE, (spé-  
 cialité de literie), une baisse entre  
 40 à 50 centimes par kilo. Elle a profité  
 de cette circonstance pour en acheter  
 une quantité et aura le plaisir de faire  
 jour de cet avantage sa clientèle res-  
 pective. [303]


PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES  
 Cacaos en poudre  
**CACAO EN FEUILLES**  
 DU LÉMAN  
 ANCIENNE MAISON **PAYRAUD** 90

**A VENDRE** [306]  
 Un **pan de lard.** — S'adresser au  
 bureau du journal qui indiquera.  
**Vente d'un beau chantier**  
 à BULLE.  
 La masse en faillite Senglet à Genève  
 fera vendre en mises publiques, le chan-  
 tier ou hangar qu'elle possède à Bulle vers  
 le Tir, et qui est mentionné sous l'art.  
 138e du cadastre de Bulle.  
 Les enchères auront lieu samedi 19  
 juin courant, de 2 à 4 heures après midi,  
 à l'auberge du Tir, à Bulle.  
 Pour renseignements, s'adresser au re-  
 présentant de la masse Senglet à Bulle,  
**L. MORARD, avocat.** [291]

**Paratonnerres**  
 Système le plus perfectionné jusqu'à présent. Système adopté par  
 l'Etat de Fribourg pour ses bâtiments, et employé pour les églises.  
**Epreuve électrique d'anciens paratonnerres.**  
**Installation des sonneries électriques**  
 pour les bureaux, hôtels, etc.  
 Travail très soigné et garanti pour plusieurs années. Prix modéré.  
 S'adresser à **SUTTER**, constructeur de paratonnerres, et à  
**FORSTER**, serrurier, à Bulle. [279]

**Eclairage de grands locaux.**  
**La nouvelle „Lampe Union“**  
 est de tous les systèmes pour les lampes au pétrole, en usage jusqu'à ce jour,  
 le plus parfait et le plus pratique. Le plus parfait : par la force de sa lumière,  
 et le plus pratique : par la simplicité du traitement et par une sécurité absolue !  
 Jamais pareille lumière n'a pu être obtenue — pas même approximative-  
 ment — par quelque autre lampe !  
 En vente chez **Jules PASQUIER, ferblantier,**  
 à BULLE. [271]

**Attention.**  
**Potagers, fourneaux, coffres-forts, meubles de  
 jardin, savoir : maisonnettes, tables, bancs, chaises, etc.**  
**Ouvrages de bâtiments, comme : balustrades, volets  
 en fer, etc., sur commande.**  
 Travail très soigné et garanti. Prix modéré. [277]  
 Se recommande **FORSTER, serrurier, à BULLE.**

RE TROUVE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE  
  
**ALCOOL DE MENTHE  
 AMERICAINE**  
 !!! Plus d'indigestions ni  
 maux de cœur, par l'anti-  
 cholérique ou le seul vérita-  
 ble alcool de menthe amé-  
 ricaine. Les flacons sont 12  
 % plus grand que toutes les  
 autres marques. — 20 diplô-  
 mes et médailles depuis 1875.  
 Voir prospectus.  
 Se vend le flacon à 1 fr.  
 50 cts., chez **Joseph Moura,**  
 négociant, à Bulle. [228]

**Imprimerie Emile Lenz**  
 BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE  
 Cette imprimerie se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :  
 Journaux et labours ;  
 Affiches, programmes, prospectus,  
 cartes diverses, d'adresse, de visite,  
 de convocation, etc. Etiquettes ;  
 Impressions pour les administra-  
 tions, le commerce et les sociétés ;  
 Têtes de lettres, factures, lettres  
 d'avis, de faire-part et d'affaire, etc.,  
 Circulaires ;  
 Registres à souches, actions, tableaux  
 et formulaires ;  
 Catalogues, statuts et règlements de  
 sociétés, registres réglés pour froma-  
 gerie ;  
 Formules pour inscription des voya-  
 gers dans les hôtels, etc., etc. ;  
 Enveloppes avec raison sociale im-  
 primée.  
**IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS**  
 Exécution prompte et soignée. — Prix très modérés.

**LA GRUYÈRE** étant un des journaux les plus répandus dans le district  
 et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'in-  
 sertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.  
**1000 FRANCS**  
 à celui qui souffrira de nouveau de  
**maux de dents** après s'être servi  
 de l'**Eau dentrifrice impériale de  
 GOLDMANN.** [1595]  
**S. GOLDMANN & Co**, Dresden.  
 Seule véritable, à Fl. 1.25 fr. à  
 Bulle chez **Charles Meyer, négt.**  
**On prendrait**  
 à faner 20 à 30 poses. — S'adresser au  
 bureau du journal. [281]

**On demande**  
 pour entrer de suite, un **fil**e honnête,  
 accorte, intelligente et bien au courant  
 de la tenue des chambres. — S'adres-  
 ser à l'imprimerie de la *Gruyère*. [297]  
**Au moulin de Bulle :**  
**Blés et avoines comprimés. Maïs  
 concassés, gros et fin; tourteaux  
 sésame blanc, du Levant, 1<sup>re</sup> qua-  
 lité. Farines de blés du pays et sons.**  
 — Moutures diverses à façon. —  
**Prix réduits.** [35]

**F. BUGNON**  
 médecin-chirurgien-dentiste  
 à FRIBOURG  
 se rend à **Bulle**, hôtel de l'*Union*, à  
**Romont**, hôtel du *Cerf*, à **Châtel-  
 St-Denis**, hôtel de *Ville*, tous les jours  
 de foire.  
 Opérations et posage de dents sans  
 douleurs, système américain.  
**Gouttes Péruviennes** pour la guérison  
 instantanée des dents douloureuses ;  
 dans toutes les pharmacies à 1 franc le  
 flacon. [73]  
**A partir du 1<sup>er</sup> juillet**  
 prochain jusqu'à la fin août, on trouvera  
 au **chalet de la Berra** du vin blanc  
 et rouge, ainsi que de la crème et autres  
 restaurations de montagne. (H 363 F)  
**GACHOUD et YERLY,**  
 à Treyvaux.  
 [302]

**A VENDRE**  
**Foyard bon sec**  
 pour potagers et fourneaux  
 chez **GENOUD & PEYRAUD,**  
 à LA TOUR.  
 Nous rendons le bois scié et coupé  
 aux dimensions demandées franco devant  
 domicile à Bulle. [295]

**OMBRELLES**  
 Hautes nouveautés de Paris, depuis  
 2 fr. 50.  
**Ombrelles pour fillettes** de-  
 puis 90 cts.  
**Parapluies et encas**, dit bains de  
 mer, depuis 2 fr. 80.  
 Chez **Aimé MARGOT**, coiffeur-  
 parfumeur, à Bulle. [283]

**BANQUE POPULAIRE  
 SUISSE**  
**Succursale de Fribourg**  
 Taux pour les prêts sur nantissement  
 de bonnes valeurs publiques  
 4 % net à 3 mois  
 4 1/2 % net à 6 mois  
 sur billets d'un montant supérieur à  
 1000 fr.  
 Fribourg, le 31 mars 1886.  
 [186] **La direction.**


Extra vanillé  
**CHOCOLAT**  
 DU LÉMAN  
 EN VENTE PARTOUT 91

**Placements hypothécaires**  
 au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garan-  
 ties. — S'adresser au  
 [24] **Notaire Favre, Bulle.**

[184]  
  
**Amidon**  
**A double**  
**MACK**  
 So vend partout à 30 cts. la boîte  
 Qualité incomparable.  
 Marque déposée **H. MACK à ULM**

**Ivrognerie.**  
 Traitement soit avec consentement soit à  
 l'insu du malade par  
**Hirschbühl, spécialiste, Glaris (Suisse).**  
 Succès garanti. Remèdes inoffensifs. Moitié  
 des frais payable seulement après guérison.  
 Prospectus et questionnaire gratis. [227]  
 Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

CINQUIÈME ANNÉE



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an 6 francs  
 Pour l'Etranger : 1 an 8 francs

Prix du numéro : 15 centimes

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE

sur la pours...

Nous disions, c...  
 des premières co...  
 suite pour dettes  
 frais.  
 Dans le canton  
 sans être aussi  
 comme à Genève  
 Et la pratique m...  
 biteurs une quan...  
 impose aux créan...  
 Ainsi, il n'est  
 notre canton qu...  
 le débiteur les d...  
 de la créance, a...  
 pondance ou d'...  
 l'huissier. C'est  
 répéter, notre lo...  
 cier.  
 Par l'admissio...  
 n'y aura plus lie...  
 créance pour po...  
 mandats eux-mê...  
 de taxation ou d...  
 libre.  
 Et ce n'est qu...  
 prétend imposer...  
 et d'enregistrem...  
 qu'il acquittera...  
 ou ne peut pas...  
 Si l'on met ces...  
 du titre à la ch...  
 inique, car le dé...  
 parce qu'il ne p...  
 pôt sur la misèr...

FEUILLE

UN

C.

— C'est au moi...  
 pliquai-je.  
 — Peut-être bie...  
 Il n'a pas toujour...  
 sûr. Quand il a q...  
 à ce qu'on dit, au...  
 garçon. Il a asse...  
 pourtant ça n'est...  
 taire de toujours...  
 le marquis, je ne...  
 dai à l'arrivant o...  
 vait; mais je n'e...  
 silencieux, peu li...  
 et il n'y a pas d...  
 d'une famille qui...  
 et qui est mainte...  
 répond avec les...  
 et qu'il place à P...